



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR DU TCHAD
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 14 décembre 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tchad auprès du Saint-Siège.

Je vous remercie des aimables paroles que vous m'avez adressées, ainsi que des souhaits que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur Idriss Deby, Président de la République. Je vous saurais gré de Lui faire parvenir les vœux cordiaux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa charge au service du peuple tchadien. Je prie aussi le Tout-Puissant de soutenir l'engagement de tous vos compatriotes à vivre dans la paix et dans la compréhension mutuelle, afin que tous puissent bénéficier d'une existence digne et paisible.

2. Vous m'avez fait part dans votre allocution, Monsieur l'Ambassadeur, des efforts déployés dans votre pays afin que la société tout entière progresse vers une démocratie pluraliste respectueuse des droits fondamentaux de l'homme et que des bases solides soient données à l'édification d'un État de droit. En assurant effectivement aux personnes et aux groupes humains des conditions de vie fondées sur la justice et sur le respect mutuel, on trouvera les voies nécessaires pour préserver, de façon durable, la convivialité et l'harmonie au sein de la société tout entière.

Afin de garantir la stabilité et la sécurité, les perspectives économiques nouvelles qui s'ouvrent pour votre pays doivent contribuer avant tout à satisfaire les besoins élémentaires de la population et à éliminer les disparités entre les personnes et entre les régions. Toutefois, il convient que les

bienfaits du développement, auxquels aspire l'ensemble des Tchadiens, ne se limitent pas à la croissance légitime du bien-être matériel, mais rendent possible un véritable épanouissement des personnes, des familles et de la société dans toutes leurs dimensions humaines et spirituelles. Si l'on permet à tous, et particulièrement aux plus démunis, de mener une vie décente et conforme à leur vocation humaine, les menaces contre la paix s'éloigneront et des relations sociales solidaires pourront s'établir durablement entre toutes les composantes de la nation.

3. Je me réjouis de savoir que votre pays souhaite apporter une contribution renouvelée au service de la paix dans la région. Au moment où nous entrons dans un nouveau millénaire, il est de plus en plus urgent que l'Afrique tout entière s'engage résolument sur les chemins de la paix et de la réconciliation, pour que cessent enfin les violences dont sont victimes tant de populations innocentes. Les nombreux conflits qui continuent à blesser dramatiquement le continent doivent faire comprendre à tous, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, "qu'est arrivée l'heure de changer de route, avec détermination et avec un sens aigu des responsabilités" (*Message pour la journée mondiale de la paix 2000*, n. 8).

Par ailleurs, la rencontre fraternelle et le dialogue sincère entre les croyants, particulièrement entre chrétiens et musulmans, sont des nécessités impérieuses pour "alimenter l'espérance de justice et de paix sans laquelle il n'y a pas d'avenir digne de l'humanité" (*Discours à l'Assemblée interreligieuse*, 28 octobre 1999). Pour maintenir et développer un esprit de confiance et de collaboration entre tous les citoyens, il est donc essentiel pour les responsables civils et religieux de contribuer à renforcer les conditions d'exercice d'une véritable liberté religieuse.

4. Je sais que, dans votre pays, la communauté catholique, qui participe de bien des manières au développement de la nation ainsi qu'à sa cohésion, est respectée et appréciée par les responsables de la vie civile et par l'ensemble de la population. Par son engagement au service de tous les Tchadiens, sans distinction, elle entend témoigner efficacement du message de paix et de réconciliation qu'elle a reçu du Christ. Elle souhaite aussi collaborer avec tous les hommes de bonne volonté afin que la valeur sacrée de la vie de toute personne humaine soit reconnue et respectée, et que disparaisse tout ce qui s'oppose à la vie ou offense la dignité de l'homme. En travaillant pour que grandissent la justice et la solidarité, l'Église désire donner aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui des signes d'espérance pour leur avenir et celui de leurs enfants.

Vous me permettrez, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer chaleureusement, par votre intermédiaire, les Évêques du Tchad ainsi que tous les membres de la communauté catholique. Je souhaite que l'année jubilaire qui s'achève porte d'abondants fruits spirituels, afin que les fidèles soient toujours plus d'ardents disciples du Christ et des témoins généreux de l'amour de Dieu pour l'humanité. Avec tous leurs compatriotes, qu'ils contribuent à l'édification d'une nation unie et fraternelle où chacun se sente pleinement accueilli et respecté !

5. Au moment où commence votre mission, je vous offre mes vœux les meilleurs pour la noble

tâche qui vous attend. Je vous assure que vous trouverez toujours ici un accueil attentif et une compréhension cordiale auprès de mes collaborateurs.

J'invoque de grand cœur sur Votre Excellence, sur le peuple tchadien et sur ses dirigeants, l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXIII, 2 p.1132-1134.*

L'Osservatore Romano 15.12.2000 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2001 n.3 pp. 7, 8.

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana